

- **ADMINISTRATION**

Adoption d'un règlement

Le conseil a résolu d'adopter le règlement suivant :

- 351-2018 décrétant la tarification d'activités, de biens ou de services municipaux.

Adoption d'un projet de règlement

Le conseil a résolu d'adopter le projet de règlement suivant :

- 275-18-2018 amendant le règlement relatif au zonage numéro 275-2010, tel qu'amendé.

Avis de motion

Le conseil a donné les avis de motion suivants :

- Le règlement numéro 275-18-2018 amendant le règlement relatif au zonage numéro 275-2010, tel qu'amendé, sera proposé pour adoption à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente;
- Le règlement numéro 276-07-2018 amendant le règlement relatif aux permis et aux certificats numéro 276-2010, tel qu'amendé, sera proposé pour adoption à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente.

Collecte des matières organiques

Le conseil a résolu d'autoriser la participation de la Ville de Rigaud à un appel d'offres regroupé avec les villes de Soulanges pour l'achat, la distribution de bacs roulants et de comptoir ainsi que pour la collecte des matières organiques.

Résolution d'appui – transport adapté

Le conseil a résolu d'accepter de participer à la réalisation d'une étude d'opportunité de regroupement pour les services de transport adapté dans la région de Soulanges et de désigner la municipalité de Saint-Zotique comme responsable du projet. La Ville s'engage à assumer une partie des coûts de la contribution municipale requise pour la réalisation de l'étude selon le prorata calculé en fonction de la population et de la richesse foncière uniformisée de chacune des municipalités participantes, et ce, pour une contribution maximale de 5 000 \$.

Autorisation de signature

Le conseil a résolu d'autoriser la signature d'un protocole de partenariat dans le cadre du programme PMI-DEL entre la Ville de Rigaud, la région du Sikasso et la Fédération canadienne des municipalités (FCM), et ce, dans le cadre du projet de création et d'animation d'un centre de développement économique régional à Sikasso.

Motion de félicitations

Le conseil a résolu de féliciter et de remercier tous les employés municipaux ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué de près ou de loin au succès de la 3^e édition du festival Glisse et réglisse de la Ville de Rigaud, laquelle s'est tenue les 17 et 18 février derniers.

Motion de remerciements

Le conseil a résolu de remercier M. Pierre-Paul Larocque, de la Fondation du Centre d'action bénévole L'Actuel, pour un don de jeux de société d'une valeur totale approximative de 4 000\$ pour remettre aux enfants de Rigaud lors d'activités organisées par la Ville. Merci et félicitations pour cette belle initiative!

- **RESSOURCES FINANCIÈRES**

Comptes à payer

Le conseil a résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 9 mars 2018, totalisant 525 943,97\$ pour le fonds d'administration, 32 202,90\$ par délégation et 459,90\$ pour le fonds pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels soient adoptés et que leur paiement soit autorisé. De même, la liste des chèques produits du 1^{er} février au 28 février 2018 est approuvée.

Subvention à l'Atelier la Boîte à Surprises inc.

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi d'une subvention à l'organisme à but non lucratif l'Atelier la Boîte à Surprises inc. au montant de 4 635\$ afin d'aider l'organisme à dispenser ses services à moindre coût pour les résidents de Rigaud. De plus, l'Atelier la Boîte à Surprises consent à ce que ses locaux soient utilisés par le camp de jour des Folies d'été du 25 juin au 17 août 2018.

Politique d'attribution des subventions en loisir

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi et le paiement des sommes indiquées au tableau ci-joint, et ce, conformément à la politique d'attribution des subventions en loisir.

Nom	Volet	Activité / événement	Montant accordé
Alexis Rivers	Soutien aux voyages culturels et d'aide humanitaire	Voyage d'immersion anglaise aux États-Unis, du 30 mars au 5 avril 2018	150\$
Marie-Pier Charest	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Championnat provincial – Ringuette Québec, Gatineau du 15 au 18 mars 2018	250\$
Charlotte Brazeau	Soutien aux voyages culturels et d'aide humanitaire	Voyage de coopération au Pérou, du 28 mars au 8 avril 2018	150\$
Béatrice Charrette	Soutien aux voyages culturels et d'aide humanitaire	Voyage en Californie, du 30 mars au 5 avril 2018	150\$

- **RESSOURCES HUMAINES**

Modification de l'échelle salariale 2018

Puisque le salaire minimum augmentera à compter du 1^{er} mai 2018 partout au Québec, le conseil a résolu d'entériner les changements apportés à l'échelle salariale 2018 pour les employés temporaires à temps partiel aux Services récréatifs et communautaires.

Gestion du personnel – mouvement de personnel

Le conseil a résolu d'entériner les embauches du personnel suivant pour le camp de jour des Folies d'été:

Embauche(s) (LCV, article 73.2)				
Nom	Poste	Date	Régie par	Type
Services récréatifs et communautaires				
Vanessa Meloche Gagnon	Coordonnatrice	5 janvier 2018	Échelle salariale des employés temporaires non syndiqués en vigueur	Temporaire à temps partiel
Nanthicha Lanier	Coordonnatrice adjointe	12 janvier 2018		
Ariane Lalonde	Responsable du service de garde	17 février 2018		

Élodie Maboundou	Animatrice	17 février 2018	Échelle salariale des employés temporaires non syndiqués en vigueur	Temporaire à temps partiel
Zoé Lemoine	Animatrice	17 février 2018		
Alicia Martin-Gauthier	Animatrice	17 février 2018		
Audrey Parent	Animatrice	17 février 2018		
Azélie Rock	Animatrice	17 février 2018		
Marilie Baillargeon	Animatrice	12 mars 2018		
William Brochu	Animateur	12 mars 2018		
Shanie Côté	Animatrice	12 mars 2018		
Enzo Fleury Soudre	Animateur	12 mars 2018		
Gabriel Faucher Gosselin	Animateur	12 mars 2018		
Nicolas Gauvin	Animateur	12 mars 2018		
Josiane Laeremans	Animatrice	12 mars 2018		
Mylène Paradis-Dubreuil	Éducatrice spécialisée	12 mars 2018		
Charles-Édouard Lalonde	Animateur	12 mars 2018		
Antonin Lelièvre	Animateur	12 mars 2018		
Charmaine Mireault	Animatrice	12 mars 2018		
Alyssa Paquet	Animatrice	12 mars 2018		
Vanessa Paquet	Animatrice	12 mars 2018		
Joanie Séguin	Animatrice	12 mars 2018		
Anne-Sophie Sabourin	Accompagnatrice	12 mars 2018		
Viviane Latour	Aide-animatrice	12 mars 2018		
Aika Merle Richter	Aide-animatrice	12 mars 2018		

Gestion du personnel – mouvements de personnel – mars 2018

Le conseil a résolu d'autoriser et d'entériner les embauches et les fins d'emplois du personnel suivant :

Embauche(s) (LCV, article 73.2)				
Nom	Poste	Date	Régie par	Type
Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu				
Benoit Garand	Journalier saisonnier affecté à l'entretien des patinoires	1 ^{er} janvier 2018	Entente de travail des employés cols bleus	Temporaire à temps partiel
Anik Brazeau	Aide-jardinière	7 mai 2018		
Danick Bélanger	Aide-jardinier	7 mai 2018		

Services récréatifs et communautaires				
Nom	Poste	Date	Régie par	Type
Enzo Fleury Soudre	Animateur-remplaçant	5 janvier 2018	Échelle salariale des employés temporaires à temps partiel en vigueur	Temporaire à temps partiel
Audrey Parent	Animatrice – activités en gymnase	12 janvier 2018		
Simon Di Nucci	Moniteur sécurité aquatique	10 février 2018		
Tristan Sauvé	Responsable natation	7 avril 2018		

Fins d'emplois				
Nom	Poste	Date	Régie par	Type
Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu				
Olivier Mayrand-Flamand	Journalier saisonnier affecté à l'entretien des patinoires	1 ^{er} janvier 2018	Entente de travail des employés cols bleus	Temporaire à temps partiel
Claude Baril	Journalier saisonnier affecté à l'entretien des patinoires	19 février 2018		
Benoit Garand	Journalier saisonnier affecté à l'entretien des patinoires	19 février 2018		

Services récréatifs et communautaires				
Nom	Poste	Date	Régie par	Type
Tristan Sauvé	Remplacement de l'assistant responsable	10 mars 2018	Échelle salariale des employés temporaires à temps partiel en vigueur	Temporaire à temps partiel

Gestion du personnel – fin d’emploi et abolition de poste

Le conseil a résolu d’entériner :

- La fin d’emploi de M. Jean-Claude Gauthier à compter du 20 février 2018, et
- L’abolition du poste de spécialiste aux ressources humaines.

Gestion du personnel – embauche à l’essai

Le conseil a résolu d’autoriser l’embauche à l’essai de M. Jean-François Lizotte au poste de journalier au Service des travaux publics et de l’hygiène du milieu à compter du 2 avril 2018, le tout conformément à la convention collective en vigueur pour les cols bleus.

Gestion du personnel – permanence

Le conseil a résolu d’entériner le statut d’employée permanente à Mme Sophie Major au poste de secrétaire au Service de sécurité incendie, à compter du 5 mars 2018. Le tout conformément à la convention en collective en vigueur pour les cols blancs.

- **RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES**

Octroi de contrat

Le conseil a résolu d’octroyer le contrat pour la construction d’un nouvel ouvrage de captage dans le secteur Agathe (puits PP-5) au plus bas soumissionnaire conforme, soit au Groupe Puitbec inc., au prix de 111 107\$, et ce, avant toutes taxes applicables.

Résiliation de contrat d’entretien

Puisque Kelly Sani-Vac inc. est inscrite depuis le 15 janvier 2018 au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) et que le MAMOT nous a informés de l’obligation de mettre fin à notre contrat, le conseil a résolu de résilier le contrat d’entretien des infrastructures municipales avec Kelly Sani-Vac inc., et ce, en date du 17 mars 2018.

Octroi du contrat pour le nettoyage de diverses infrastructures municipales

Puisque 2 soumissions ont été reconnues conformes aux documents d’appels d’offres, le conseil a résolu d’octroyer le contrat pour le nettoyage de diverses infrastructures municipales au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Services de rebuts Soulanges, aux prix suivants, et ce, avant toutes taxes applicables, pour la période comprise entre le 17 mars et le 31 décembre 2018, avec possibilité de renouvellement pour les années 2019, 2020 et 2021 :

Nettoyage des puisards / unité	14 \$
Nettoyage de boîtes de vanne / heure	178,25 \$
Nettoyage des conduites d’égout sanitaire et pluvial / heure	356 \$
Nettoyage des ponceaux / heure	178,25 \$
Nettoyage des diverses infrastructures <ul style="list-style-type: none">• Nettoyage des chambres de pompage• Regard à l’arrière du bâtiment de l’usine d’épuration• Nettoyage déversoirs d’orage• Nettoyage du dégrilleur et du désableur / heure	356 \$
Vidange de fosses septiques / gallon	0,205 \$
Appel d’urgence / heure minimum	170 \$
Inspection télévisée / heure	280 \$

Vidange des fosses septiques – Beaugard Environnement Itée

En 2016, la Ville de Rigaud a octroyé un contrat pour la vidange des boues de fosses septiques à Beaugard Environnement Itée pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020. Dans une lettre datée du 1^{er} mars 2018, Beaugard Environnement Itée a confirmé son intention de confier en sous-traitance à Services de Rebutis Soulanges le contrat de vidange des fosses septiques. Le conseil a donc pris connaissance de cette lettre et tient à rappeler à Beaugard Environnement Itée qu'elle conserve néanmoins la direction et la responsabilité de l'exécution du contrat résultant de l'appel d'offres 2016-SU-02.

Reconduction de contrat

Puisque la période de 3 ans du contrat est échue depuis le 31 août 2017, mais qu'il y a une option de renouvellement du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018, la Ville souhaite utiliser cette dernière année de renouvellement possible pour ce contrat. Le conseil a donc résolu de reconduire le contrat pour le déneigement des chemins et des trottoirs municipaux, le ramassage de la neige et l'épandage d'abrasifs à l'entreprise Les Pavages D'Amour inc. selon les modalités établies au contrat.

Construction du garage municipal

Le conseil a résolu :

- D'entériner l'acceptation des services professionnels supplémentaires dans le dossier de la construction des ateliers municipaux représentant une somme de 17 340\$, avant toutes taxes applicables;
- D'entériner l'acceptation des services professionnels dans le dossier de la construction des ateliers municipaux, par la firme Service de consultation de Valleyfield, représentant une somme de 7 390\$ plus toutes taxes applicables.

Dossier des inondations historiques printanières 2017

Puisque l'ampleur des dommages causés à certaines résidences ne permet pas aux propriétaires de réparer ou de reconstruire leur demeure, et que le programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 5 avril au 16 mai 2017 dans des municipalités du Québec permet, si le propriétaire cède à la Ville de Rigaud le terrain sur lequel se trouve sa résidence principale pour la somme nominale de 1\$, de recevoir à titre de contrepartie, une aide financière égale à la valeur de l'évaluation municipale uniformisée du terrain, le conseil a résolu d'autoriser :

- L'acquisition du lot numéro 3 609 030 pour la somme de 1\$ à la propriétaire du 137 du chemin de la Baie-Quesnel, laquelle pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M^e Marie-Hélène Rivest, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution.

Dossier du RCI du mont Rigaud

Puisque la préservation de certains espaces boisés et de milieux humides constitue des éléments indispensables quant à la gestion durable du milieu naturel et d'un développement intégré du territoire de la Ville de Rigaud, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a adopté un règlement de contrôle intérimaire (RCI) ciblant, entre autres sur le mont Rigaud, des territoires à être protégés. Ainsi, le conseil a résolu d'autoriser la Ville à accepter :

- La promesse de vente du lot 3 609 086 reçue par courriel le 9 mars 2018 par les propriétaires pour la somme de 84 000\$, et ce, conditionnellement à l'obtention, par la Ville de Rigaud, du financement et des sommes d'argent nécessaires pour couvrir la totalité du prix d'achat auprès de divers bailleurs de fonds que la Ville s'engage à solliciter. Si la Ville considère, au plus tard 365 jours après la signature acceptant la promesse de vente, qu'elle ne sera pas en mesure de réunir les sommes d'argent nécessaires au paiement de la totalité du prix d'achat, elle peut, à sa discrétion, mettre fin à la promesse de vente sans pénalité ou autre dédommagement;
- La promesse de vente du lot 3 609 645 reçue par courriel le 9 mars 2018 par les propriétaires pour la somme de 95 000\$, et ce, conditionnellement à l'obtention, par la Ville de Rigaud, du financement et des sommes d'argent nécessaires pour couvrir la totalité du prix d'achat auprès de divers bailleurs de fonds que la Ville s'engage à solliciter. Si la Ville considère, au plus tard 365 jours après la signature acceptant la promesse de vente, qu'elle ne sera pas en mesure de réunir les sommes d'argent nécessaires au paiement de la totalité du prix d'achat, elle peut, à sa discrétion, mettre fin à la promesse de vente sans pénalité ou autre dédommagement.

- **GESTION DU TERRITOIRE**

PIIA

Le conseil a résolu d'accepter les demandes de PIIA suivantes :

- 425, chemin de la Grande-Ligne : remplacement du revêtement de la toiture et au retrait des persiennes;
- 22 (projeté), rue Guyanne : construction d'une habitation unifamiliale isolée;
- 168-172, rue Saint-Pierre : modification de l'enseigne sur muret existant à la condition que tout le blanc de l'enseigne soit remplacé par du doré sur fond noir afin de s'harmoniser avec l'enseigne principale existante;
- 88, rue Saint-Jean-Baptiste Est : installation de deux enseignes apposées à plat sur le bâtiment;
- 133 A, rue Saint-Pierre : installation d'une enseigne apposée sur une vitrine.

Le conseil a résolu de refuser la demande de PIIA suivante :

- 126, rue Saint-Jean-Baptiste Est : aménagement de terrain et de stationnement.

QUELQUES NOUVELLES AU SEIN DE LA VILLE

Service de sécurité incendie (SSIR)

- Il s'est tenu 14 activités de formation en février : 5 entraînements et 3 formations premier répondant, 4 séances de formation Pompier 1 et 2 séances de formation d'officiers à L'IPIQ;
- Une formation Pompier 1 a débuté ce mois-ci et compte 10 candidats, dont 7 pompiers provenant d'autres services incendie de la MRC;
- Le Service a répondu à 11 appels incendie pour la période du 1^{er} au 28 février. De ce nombre, nous comptons 2 débuts d'incendie de bâtiment, une fuite de gaz, une assistance aux ambulanciers et 2 demandes d'entraide;
- Le Service a eu recours à l'entraide à 2 reprises durant cette période;
- Il y a eu 57 appels premiers répondants entre le 1^{er} et le 28 février.

Service de l'urbanisme et de l'environnement

- Le Service a remis 36 permis au courant du mois de février, pour une valeur de 1 594 088\$.

Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale. Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca